



BOUCLANS

MAI 2021

INFOS

Chers concitoyens,

Les petits événements de la vie communale me suggèrent de vous parler du temps.

Le temps du monde administratif n'est souvent pas le même que celui de nos vies quotidiennes.



Prendre une décision après avoir consulté différents avis, en débattre en conseil municipal, ça prend du temps. Une fois la décision prise, un investissement par exemple, respecter les procédures pour obtenir une aide financière, ça prend du temps. Une fois les accords obtenus, rechercher la bonne entreprise, en privilégiant les acteurs locaux, mais en veillant à maîtriser les coûts, en respectant les règles de concurrence, ça prend du temps. Puis attendre qu'elle programme les travaux, c'est encore du temps. Et quand le mauvais temps s'en mêle, comme ce fut le cas ce printemps où les travaux extérieurs sont reportés de semaine en semaine, alors l'attente se transforme en impatience. Et des décisions du début d'année (voire plus anciennes encore) ne sont toujours pas traduites en réalité concrète.

Soyez-en sûrs, le facteur « temps » est pour les élus une frustration au moins aussi grande que l'impatience de certains qui aimeraient que les trous soient rebouchés plus vite, ou que l'herbe soit tondue plus tôt.

Vous avez raison de nous interpeler, de questionner pour savoir où nous en sommes, et chaque fois vous aurez une réponse la plus juste possible. Vous avez raison de nous transmettre vos signalements sur les besoins d'intervention que nous n'avions peut-être pas encore identifiés. Mais gardez à l'esprit que nous ne maîtrisons pas le temps, et souvent il y a une explication à ce qui vous apparaît comme une négligence.

De notre côté, sans doute pouvons-nous aussi nous améliorer. Mieux anticiper certaines actions. Vos remarques nous y aident, tandis que les réflexions irritées de quelques-uns ne font pas pour autant cesser la pluie ou empêcher l'herbe de pousser partout en même temps. Alors merci de votre compréhension et de votre patience. Et aussi, soulignons les nombreuses initiatives positives au sein de la commune. Je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui entretiennent spontanément la partie communale devant chez elles et qui par leur geste et le temps consacré participent à l'effort collectif d'une communauté, celle des habitants d'un village.

Et puis arrive un autre temps, celui du déconfinement progressif. Même si notre département n'est pas tout à fait le meilleur de la classe, le nombre de cas positifs diminue, et la tension baisse dans les services de réanimation. Il faut nous en réjouir. Retrouvons petit à petit des moments de convivialité dont nous sommes privés depuis si longtemps. Retrouvons peu à peu, ces temps de paroles, d'échanges, d'écoutes entre nous, pour mieux nous comprendre, et mieux vivre ensemble. Mais la vigilance reste de mise. Alors continuez à vous protéger, car ainsi vous protégez aussi votre entourage, et les plus fragiles.

Martial HIRTZEL



Infos pratiques mairie

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@wanadoo.fr

Politeia : Bouclans

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2021

Membres présents : Mmes Virginie DUEDE-FERNANDEZ, Mélanie GRUET, Fleur MANZONI, Frédérique POUPENEY, Virginie SIMONIN, Estelle VERDOT et MM. Christophe AURIOL, Michel BELOT, Joël BOURRAT, Vincent BOUVERESSE, Valentin BUGNET, Jean-Pierre GUEY, Martial HIRTZEL, Jean-Marie ISABEY, Alexis MARTIN et Gino MICHEL.

Excusées : Nathalie DEFRASNE (procuration Virginie SIMONIN), Joséphine PERROT MINOT (procuration Martial HIRTZEL), Oriane POMMEY (procuration Mélanie GRUET)

Secrétaire de séance : Virginie SIMONIN

Informations suite aux décisions de la commission d'appel d'offres du 12 mai 2021

La commission d'appel d'offre a validé a les offres suivantes :

- Travaux den talutage au cimetièrre : Clerget Location TP : 3 400,00 € HT
- Matériels informatique (école et mairie) : M. Micro : 4 282,85 € HT
- Fenêtres gendarmerie : Fermetures du plateau : 25 907,40 € et 7 327,72 € HT
- Fenêtres logement Vauchamps : Franche-Comté Alu : 11 831.11 € HT
- Fenêtres ancienne gendarmerie : Franche-Comté Alu : 941,75 € HT
- Sécurité rue des Epinettes : Kolly TP : 5 910,00 € HT
- Peinture agence postale communale : Huguenotte : 4 622,70 € HT
- Electricité agence postale communale : Chabert : 6 218.09 € HT

Demande de subventions pour la réfection de chemins ruraux

Lors du vote du budget 2021, le conseil municipal s'est prononcé pour la réfection de trois chemins ruraux. Ces rénovations peuvent faire l'objet de demande de subvention au Département à hauteur de 30 %.

- chemin du Grand Plain (budget prévisionnel (BP) de 4 157 € HT) - Demande de subvention de 1 247,10 €

- chemin de la grange au chenil (déchèterie) (BP de 16 761 € HT) - Demande de subvention de 5 028,30 €

- chemin Seigne-Pré (BP de 27 199 € HT) - Demande de subvention de 8 159,70 €

Le conseil municipal valide à 18 voix pour et 1 abstention les demandes de subventions suivant les montants ci-dessus.

Conditions de délivrance des cartes jeunes

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité de poursuite la délivrance gratuitement de carte jeune aux citoyens de la commune âgés de 10 à 18 ans. Les moins de 10 ans et les 19-30 ans pourront, quant à eux, acheter les cartes jeunes restantes au prix coûtant de 7 € dans la limite des cartes disponibles.

Aucune réservation préalable ne sera mise en place, les cartes jeunes seront à retirer début septembre à la médiathèque. La date sera communiquée via le Bouclans Infos, Politeia et le site internet de la commune.

Nomination d'un référent à l'atelier bois énergie de la Communauté de Communes des Portes du Haut

Doubs

Le conseil municipal, après en avoir débattu, valide à l'unanimité la candidature de Jean-Marie ISABEY comme référent « bois énergie » pour participer à la réflexion de la CCPHD sur l'installation de chaufferies bois dans les communes et établissements publics du territoire.

Informations diverses

- **Lotissement des Hauts d'Ambre** : La reprise des travaux est programmée pour début juin suivi par l'implantation des réseaux secs. La pose d'un transformateur est nécessaire pour l'alimentation électrique du lotissement. Il sera positionné au carrefour de rue de la Craît et du chemin du Gour courant juillet. La plantation d'une haie est prévue à l'automne pour masquer ce transformateur à la vue des riverains. Le Maire indique que 8 terrains sur 14 sont pré-réservés à ce jour.
- **Périscolaire** : Le permis est déposé, l'instruction est en cours. Sous réserve du rapport de la commission de sécurité le début des travaux devrait débuté en septembre.
- **Biens sans maître** : La commune est intéressée pour participer au recensement des « biens sans maître » (parcelles forestières abandonnées et/ou sans propriétaire connu) proposé par la communauté de communes.
- **Bornes à verre** : La CCPHD programme le renouvellement des bornes à verre de l'ensemble de son territoire sur une durée de 4 ans. La commune se prononce sur l'acquisition de 2 bornes à verre semi-enterrées (d'une plus grande capacité de collecte) en remplacement de celles situées rue Lallemand et derrière l'Espace Culturel.

LA VOIX DES ELUS DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Les élus de la liste non majoritaire ont voté à l'unanimité les délibérations proposées sur les différents sujets évoqués lors du dernier conseil municipal.

A noter la question posée par Vincent au sujet des demandes de subventions auprès du Département pour les 3 routes départementales à réparer totalement, d'où son abstention au moment du vote de cette délibération.

A noter la question posée par Christophe sur la réparation/rebouchage des divers nids de poule sur certaines routes très abimées.

Christophe Auriol, Vincent Bouveresse, Josephine Perrot Minot, Estelle Verdot

INFORMATIONS

Un nouveau dispositif de gestion des événements mis en place par la Gendarmerie

La Gendarmerie du Doubs nous informe qu'elle connaît depuis plusieurs années une augmentation sensible et régulière de son activité sur le terrain. La plupart de ces interventions étant de faible intensité,

la Gendarmerie a mis en place depuis le 1^{er} mai 2021 des patrouilles dédiées à la gestion de ces événements (tapage, accidents matériels, signalements, ...), en lien avec un outil prédictif, qui permettra d'optimiser la fréquence et le nombre des patrouilles en fonction des événements attendus.

Piloté au niveau départemental, il repose sur la mutualisation des moyens entre brigades territoriales,

ce qui permet la présence d'au moins une patrouille « sur roues » 7 jours sur 7, H24, et plus si besoin.

Vous serez donc amenés à rencontrer sur notre secteur d'autres gendarmes que ceux intervenant habituellement. Ceci permet à nos gendarmes de se consacrer à des missions opérationnelles de proximité et de contact avec la population. Les brigades territoriales conservent la visibilité totale sur tous les événements et les enquêtes de leur ressort territorial, et restent au service de notre population.

INFORMATIONS

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Transports scolaires 2021/2022

Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année scolaire 2021/2022 ouvriront le **7 Juin**, dans la journée !

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles, qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires, ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s).

Afin que l'élève soit en possession d'une carte ou d'un abonnement de transport valide dès les premiers jours de la rentrée scolaire de septembre, il est conseillé aux familles de s'inscrire avant le 16 juillet 2021. Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles. Il n'est cependant pas assuré qu'un titre ou un renouvellement de prise en charge soit attribué dès le 2 septembre 2021.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible sur le site internet de la région Bourgogne-Franche-Comté :

www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires-dans-le-doubs

Rappel : Pour les élèves circulant sur le réseau Mobigo, la carte de transport scolaire est à conserver plusieurs années et sera renouvelée à chaque changement de cycle scolaire (maternelle, élémentaire, collège et lycée).

Elle sera réactivée d'une année sur l'autre à distance, dès que la réinscription sera réalisée et instruite.

Conflit d'usage

Coqs, cloches, lisier...font partie du patrimoine des campagnes.

La loi du 29 janvier 2021 vise à définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises.

Cette courte loi, introduit dans le code de l'environnement « les sons et odeurs » comme caractéristiques des espaces naturels.

Ces sons et ces odeurs font désormais partie du patrimoine commun de la nation, aux côtés des paysages, de la qualité de l'air ou des êtres vivants et de la biodiversité. Elle confie, de plus, aux services régionaux de l'inventaire le soin d'identifier et de qualifier l'identité culturelle des territoires ruraux, y compris leur éléments sonores et olfactifs, pour contribuer à les valoriser.

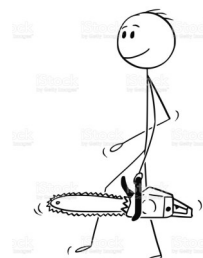


Les horaires autorisés pour les activités bruyantes sont les suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 14 h - 19h30

Les samedis : 9 - 12 h / 15 - 19 h

Les dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h



MEDIATHEQUE

Programme de juin

En juin, la calligraphie est à l'honneur à la médiathèque municipale avec l'exposition "Calligraphie, la beauté d'écrire"* qui retrace les origines et présente l'univers de cet art singulier. Pour vous initier à cet "art de la belle écriture", nous vous invitons à participer à un atelier animé par Anne-Lise Blanchet (Post-Scriptum Ornans) le **mercredi 16 juin à 10h** (gratuit, tous publics à partir de 8 ans, sur inscription).

Pour les plus petits, **rendez-vous le mardi 8 juin à 10h** pour un moment convivial d'histoires pour les p'tites oreilles ! Au programme : des contes et des comptines pour les tout-petits (0-3 ans) accompagnés par leurs parents, grands-parents et assistantes maternelles (gratuit, sur inscription).

Nous vous rappelons que la médiathèque municipale est désormais ouverte aux mêmes horaires qu'avant le début de la crise sanitaire :

- mardi : 10h - 12h
- mercredi : 10h - 12h et 14h - 17h30
- vendredi : 10h - 12h et 15h30 - 19h
- samedi : 10h - 12h

N'hésitez pas à nous rendre visite et à venir découvrir les dernières nouveautés en rayons !

L'équipe de la médiathèque municipale de Bouclans
5 rue de la Mairie / 03.81.25.00.01

Retrouvez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/mediatheque.bouclans>

Séquoia, les ressources numériques et le catalogue collectif des bibliothèques/médiathèques du Doubs : <http://sequoia.doubs.fr/bibliotheque/bouclans>

* exposition prêtée par la Médiathèque Départementale du Jura

LE SAVIEZ-VOUS ?

TOPONYMIE (du grec ancien topos << lieu >> et onoma<<nom>>)

L'étymologie de Bouclans est vraisemblablement d'origine celtique. Les deux syllabes qui composent le nom du village pourraient désigner une position géographique et signifier : « élevé près d'un lieu bas ».

Vers 800 de notre ère le village connu sous le nom de Buckly (le village de la boucle ?) subit définitivement l'influence Burgonde (les barbares installés dans notre région après les grandes invasions du V^{ème} siècle. Ils vont donner naissance au Duché...de Bourgogne) et son étymologie également : il va s'appeler Boclans. L'orthographe est attestée par l'apparition des documents écrits; notamment en 1256 date à laquelle les seigneurs de Montfaucon acquièrent (terres et hommes) à Ambre Bouclans les fiefs des Chevaliers de Naisey, puis ceux des Chevaliers de Vennes (1260).

D'autres documents datant de 1463 établissent la phonétique et l'orthographe définitives du village en « Bouclans ».

En ce qui concerne Ambre, les renseignements sont moins nombreux bien que plus anciens; il semble en effet que la communauté de Ambre soit antérieure à celle de Bouclans. La communauté de Ambre est attestée sous l'étymologie « Hambre » dans un texte de 1092 l'église mère du village, qui nous apprend l'existence d'une église dans cette agglomération (c'est l'église mère du village, l'actuelle chapelle du cimetière).

Les Français et l'hygiène

A la fin du XIX^{ème} siècle, une étude fut menée laissent huit fois par an afin de vérifier l'hygiène des Français : 2% des gens aisés prenaient des bains, 18% se lavaient parfois les pieds, 52% se lavaient huit fois par an, 4% se nettoyaient les mains et la figure pour aller à la messe et les dernières 24% ne connaissent l'eau que s'ils tombaient dans la marre!

VIE ASSOCIATIVE



Collecte de sang à Bouclans le 16 juin 2021

Nous comptons sur vous.
Merci de donner votre sang,
pour sauver des vies
Un don de sang = 3 vies
sauvées

L'Association des PARENTS D'ELEVES

Distribution des colis barbecue le 10
Juin 2021 de 18h00 à 19h30 sur le
parking de L'espace Culturel .

Les parents d'élèves.

LES FRANCAS

Eté 2021 :

Le centre de loisirs des Francas sera ouvert du jeudi
8 juillet au vendredi 30 juillet 2021.

Les plaquettes d'inscriptions seront bientôt
disponibles sur le site :

<https://francasbouclans.jimdo.com/>

ainsi que sur le portail famille :

<https://bouclans-francas.leportailfamille.fr/>

Les centres de loisirs des Francas de Nancray ainsi
que celui de Osse seront ouverts du lundi 23 août
au mardi 31 août 2021.

Rentrée 2021 :

Pour les inscriptions à la restauration scolaire et au
périscolaire pour l'année scolaire 2021/2022, vous
pouvez nous contacter à :

francas.bouclans@gmail.com

ou au 06.15.69.07.46

L'équipe des Francas de Bouclans

Association des cavaliers du Chanois

Stages du mois de juin :

- Dimanche 13 juin de 14h à 16h : Equifeel
- Dimanche 13 juin de 14h à 16h : Enchaînement
d'un parcours de sauts pour les épreuves de plus de
50 cm.
- Dimanche 13 juin de 16h à 18h : Enchaînement d'un
parcours de sauts pour les épreuves de 30 à 50 cm.
- Dimanche 20 juin de 16h à 18h : Préparation au con-
cours de voltige du 27 juin.

Cours année scolaire 2021/2022 :

Les inscriptions pour les cours de l'année scolaire
2021/2022 sont ouvertes, renseignements au centre
équestre.

Concours interne centre du Chanois :

Le concours interne du club aura lieu le dimanche 27
juin.

Epreuves d'équifeel, de sauts d'obstacles pour tous
les niveaux (du baby poney au galop 7). *Grandes
nouveaueté cette année avec une épreuve de voltige !

A bientôt, pour de belles aventures équestre !

Soyez informés rapidement des actualités de Bouclans directement sur votre
smartphone grâce à l'application **Politeia**

- **Actualités sur la commune** en temps réel (coupure d'eau, panne d'électricité...)
- **Accès facile aux informations** (horaires et contact Mairie, associations, professionnels de
santé, services sur la commune...)
- **Effectuez des signalements** auprès de la mairie (incivilités, sécurité, cadre de vie etc...)

Cette Application est gratuite et très simple d'utilisation ! N'hésitez plus et rendez-vous sur Appstore ou Google store pour la
télécharger !



Votre avis nous intéresse !



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DU HAUT DOUBS ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU DOUBS VOUS PROPOSENT DE PARTICIPER À L'ENQUÊTE : VOUS ET VOTRE TERRITOIRE, AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX À VOS BESOINS.

UN QUESTIONNAIRE EN LIGNE EST DISPONIBLE
>> EN FLASHANT LE QR CODE DEPUIS VOTRE SMARTPHONE



Flashez-moi !

>> OU EN VOUS RENDANT SUR LE LIEN SUIVANT :

<https://fr.surveymonkey.com/r/V6YB9J6>

UNE VERSION PAPIER EST ÉGALEMENT DISPONIBLE.
POUR EN SAVOIR PLUS, RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE MAIRIE.



**Du 22 mai au 3 juillet,
7 émissions radio
pour comprendre
les enjeux du Plan Climat**

**À écouter chaque samedi
de 10h30 à 12h00 sur**



12 juin : Etre sobre et maîtriser les consommations d'énergie, la rénovation de l'habitat

19 juin : Economiser les ressources, réduire, réutiliser et recycler les déchets

26 juin : Les entreprises, acteurs incontournables de la transition

3 juillet : Développer les énergies renouvelables

Les émissions sont à écouter en direct sur RCP à partir de 10h30, sur les ondes 95.4 ou par internet sur radiocollegepergaud.com

Posez vos questions au 03 81 56 05 47 en direct ou sur le répondeur ou sur facebook de radio Collège Pergaud

Toutes les émissions seront disponibles en podcast sur www.radiocollegepergaud.com



Le 12 juin de 14h à 17h

**Venez participer à l'
ATELIER FRESQUE DU CLIMAT
au siège de la Communauté de communes**

Inscription obligatoire



Animation proposée dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat



Dimanche 20 juin & dimanche 27 juin 2021

Vote pour ces deux scrutins le même jour,
pour chacun des deux tours.

Bureaux de vote à la mairie de Bouclans et
salle des fêtes de Vauchamps

Procuration :

Vous disposez de 3 possibilités pour donner une procuration :

- A la gendarmerie ou au commissariat de police
- Sur le site WWW.service-public.fr pour remplir un formulaire, puis à la gendarmerie ou au commissariat de police (plus rapide lorsque l'on est sur place).
- Sur le site www.maprocuration.gouv.fr ensuite se rendre à la gendarmerie ou au commissariat de police pour valider votre identité (démarche plus sécurisée et plus rapide).

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du département ?

Quel est le rôle de la région ?

